

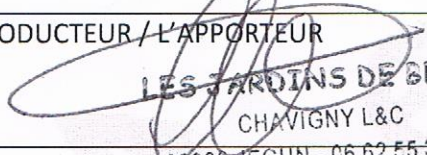
Fiche d'informations Préalables à l'Acceptabilité - IPA

Modalités de transport
Type de conditionnement prévu lors du transport (vrac, big bag...) :
Mode de livraison (camion citerne, benne, semi-remorque, ampliroll ...):
Fréquence de livraison :

Les matières sont destinées à un traitement par méthanisation. Elles doivent contenir ni indésirable (plastique, cailloux, verres), ni produit toxique pour la méthanisation, ni matières radioactives, ni germes pathogènes.

Par la présente, le producteur / ou apporteur certifie :

- Qu'il connaît son engagement de responsabilité issu du code de l'Environnement Livre V – Titre IV « Déchets » et s'engage à procurer toutes les informations utiles à la bonne élimination de la matière ou sous-produit animal.
- Qu'il s'engage à faire connaître immédiatement à Evergaz toute évolution du déchet ou produit susceptible de modifier sa nature.
- Que le transport du déchet ou produit effectué sous sa responsabilité est réalisé conformément à la réglementation en vigueur et aux conditions de sécurité en vigueur.
- Qu'il s'engage à transmettre dans le meilleurs délais tous les résultats analytiques des matières qui sont sous sa responsabilité conformément à la réglementation en vigueur (respect des fréquences et paramètres analysés). En cas de constat de non-conformité, il s'engage à avertir sans délai Evergaz.
- Qu'il s'engage : sur la conformité réglementaire des matières livrées notamment en matière d'origine, sur l'absence d'éléments indésirables et teneurs en ETM, CTO et absence de produits toxiques pour la biologie. En cas de non-conformité vis-à-vis des informations données dans le cadre de la demande d'information préalable, Evergaz se réserve le droit de refuser le(les) lot(s) de matières considérées. En cas de pollution avérée d'une de ses livraisons, les parties prenantes se réuniront pour étudier la reprise technique et financière de matière polluée ou du lot concerné.
- L'exactitude des renseignements fournis sur le présent formulaire d'information.

LE PRODUCTEUR / L'APPORTEUR  LES JARDINS DE BECKY CHAVIGNY L&C 32360 JEGUN - 06 62 55 36 27 SIRET 410 630 450 000	L'EXPLOITANT
---	---------------------

CERTIFICAT D'ACCEPTATION DU DECHET : (Cadre réservé au site de traitement EVERGAZ)	N° : SITE :
Nom de la matière : Filière de traitement : R3 Méthanisation Type traitement : <input type="checkbox"/> Méthanisation <input type="checkbox"/> Hygiénisation + Méthanisation	
Certificat d'acceptation délivré par le responsable de site : M./Mme :	
Le : pour une durée d'un an.	
Nom : Signature et cachet :	